

| TRI |

Saint-Sauveur revoit son traitement des déchets

Le groupe Saint-Sauveur a mis le développement durable dans ses priorités. Cet objectif se concrétise notamment dans la mise en place d'un tri des papiers, plastiques et du métal en partenariat avec Tri services.

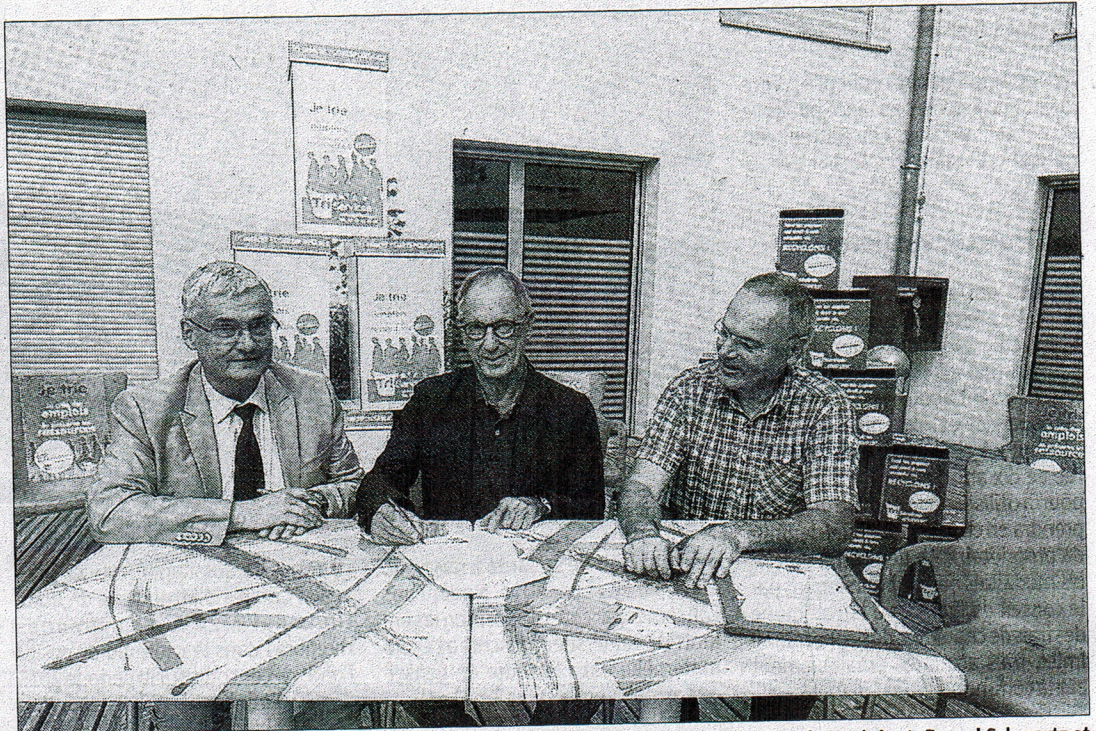
Isabelle Lainé

Fort de quelque 500 employés dans le Haut-Rhin, le groupe Saint-Sauveur a décidé de faire des efforts pour s'améliorer dans le domaine du développement durable. Ce projet compte notamment un chapitre pour l'environnement. « Nous avons cherché à revoir nos contrats avec nos prestataires avec comme buts la valorisation des circuits courts et le développement de relations avec les associations qui travaillent pour l'insertion », explique Camille Colnat, responsable qualité et gestion du risque pour le groupe Saint-Sauveur.

Responsabilité sociale de l'entreprise

Ces pistes de recherche l'ont amené vers l'association Haute Alsace recyclage et Tri services, entreprise locale de l'économie sociale et solidaire, spécialisée dans le tri des déchets et leur valorisation. « Tri services récupère les papiers, le verre, le métal, le plastique... », précise Hugues Dumont, directeur de cette structure. Les entreprises avec lesquelles nous travaillons réalisent un premier tri à la source et nous faisons un deuxième tri dans notre centre de la rue Saint-Amarin à Mulhouse. Cette deuxième étape permet d'aller plus loin dans la qualité du tri. Il faut savoir par exemple qu'il existe huit qualités de papier pour le recyclage. »

L'activité papier de Tri services a débuté en novembre 2014 et permet



La convention pour le tri des déchets du groupe Saint-Sauveur a été signée par Jean-Claude Larduinat, Pascal Schwartz et Hugues Dumont (de gauche à droite). Photo L'Alsace/I.L.

d'employer sept personnes. Vingt personnes travaillent également pour l'activité de récupération des déchets d'équipements électriques ou électroniques. Pour ces deux activités, Tri services a actuellement 250 clients dans le département : 120 pour les déchets D3E et 130 pour les autres déchets.

La signature d'une convention avec le groupe Saint-Sauveur est bien évidemment un plus pour Tri services. Mais c'est aussi un moyen pour les établissements du groupe d'avoir

une meilleure gestion des déchets. « La convention fixe notamment de quelle façon les déchets vont être tracés et pesés. Ce qui va permettre un bilan et une comparaison d'une année sur l'autre », note Pascal Schwartz, président de Tri services.

Pour commencer, le tri va être mis en place au pôle gérontologique Saint-Damien, en priorité pour les 200 employés. Le tri sera ensuite proposé dans les autres établissements du groupe à Dornach, Thann, Guebwiller et Moosch.

Pour Jean-Claude Larduinat, directeur général du groupe, ce partenariat avec Tri services permet de respecter les engagements dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises.

« La convention nous permet à la fois de montrer notre responsabilité en matière d'environnement et notre volonté de partenariat avec des associations qui ont une vision sociale des choses. C'est une approche citoyenne. Une façon d'allier l'utile à l'agréable. »